



COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ATLANTA

Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances
Société anonyme au capital de 601.904.360,00 dirhams
Siège social: 181, boulevard d'Anfa, Casablanca

R. C. Casa. 16747 – I.F. 01085137 – I.C.E. 001529660000034

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la **Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA** s'est tenue le jeudi 10 mai 2018 au siège social de la Compagnie, sous la présidence de Madame Fatima-Zahra BENSALAH, Administrateur-Directeur Général Délégué.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2017, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **193.036.394,98 dirhams**, et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a décidé, ainsi, la distribution d'un dividende de **2,80 dirhams** par action et sa mise en paiement à compter du **18 juin 2018** auprès de la CDG Capital.

L'Assemblée Générale a également renouvelé les mandats des membres du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes et ce, pour une durée de trois (3) années.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal « FINANCES NEWS » du 30 mars 2018 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucune modification. En conséquence, il ne sera pas procédé à une nouvelle publication.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION